

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	Délibération
	Séance publique du 9 novembre 2018	N° 2018-648

Convocation du 19 octobre 2018

Aujourd'hui vendredi 9 novembre 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kevin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Arnaud DELLU, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, Mme Emilie MACERON-CAZENAVE, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOULET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Patrick BOBET à M. Christophe DUPRAT
M. Jean-François EGRON à M. Jean TOUZEAU
Mme Anne-Lise JACQUET à M. Max COLES
M. Dominique ALCALA à M. Michel DUCHENE
Mme Véronique FERREIRA à Mme Andréa KISS
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON
Mme Isabelle BOUDINEAU à Mme Michèle FAORO
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à Mme Brigitte TERRAZA
Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à Mme Elisabeth TOUTON
Mme Brigitte COLLET à Mme Emmanuelle CUNY
M. Stéphan DELAUX à Mme Anne BREZILLON
Mme Laurence DESSERTINE à Mme Magali FRONZES
M. Gérard DUBOS à Mme Anne-Marie TOURNEPICHE
M. Daniel HICKEL à Mme Chantal CHABBAT
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
M. Pierre LOTHAIRE à M. Jean-Jacques BONNIN
M. Alain SILVESTRE à Mme Karine ROUX-LABAT

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

M. Jean-Louis DAVID à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 11h00
M. Yohan DAVID à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h15
Mme Virginie CALMELS à M. Nicolas FLORIAN à partir de 11h15
M. Didier CAZABONNE à Mme Arielle PIAZZA à partir de 11h45
M. Vincent FELTESSE à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h15
M. Marik FETOUH à M. Guillaume GARRIGUES à partir de 11h15
M. Franck JOANDET à M. Clément ROSSIGNOL PUECH jusqu'à 10h45
M. Bernard JUNCA à M. Eric MARTIN à partir de 11h45
Mme Anne-Marie LEMAIRE à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 11h45
M. Thierry MILLET à Mme Christine PEYRE à partir de 11h45
M. Michel POIGNONEC à M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM à partir de 11h45
M. Alain TURBY à M. Kevin SUBRENAT à partir de 11h30
Mme Anne WALRYCK à Mme Maribel BERNARD jusqu'à 10h30

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 9 novembre 2018	Délibération
	Direction générale des Territoires Direction du développement et de l'aménagement - Pôle ter Bordeaux	N° 2018-648

**Bordeaux - Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) des Bassins à flot - Aménagement de la plaque portuaire- Rénovation générale - Promenade du bassin n°1 - Confirmation de décision de faire
- Autorisation**

Monsieur Michel DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2018-247 du Conseil de Bordeaux Métropole, les élus ont autorisé la signature des contrats de codéveloppement 2018-2020.

Depuis, l'avancement du projet permet de proposer la validation du jalon, confirmation de décision de faire concernant le projet suivant :

PROJET	JALON	ESTIMATION	IMPUTATION BUDGETAIRE	N° FICHE ACTION
Bordeaux – Programme d'aménagement d'ensemble (PAE) des Bassins à flot - Aménagement de la plaque portuaire Promenade du bassin n°1	Confirmation de décision de faire	5 340 428 €	Budget principal Chapitre 23-23151 Fonction 844 HBA01	C040630339

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code Général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-2,

VU les états et la fiche projet mis à la disposition des élus métropolitains,

VU la délibération n° 2018-247 du 27 avril 2018 relative aux contrats de co-développement 2018-2020,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE ce projet fait l'objet d'avancement programmé des études,

DECIDE

Article unique : d'approuver l'ajustement de ce projet avec la planification financière.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 9 novembre 2018

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 13 NOVEMBRE 2018 PUBLIÉ LE : 13 NOVEMBRE 2018	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Michel DUCHENE
--	--



COMMUNE DE BORDEAUX

Fiches Action CODEV : C040630339

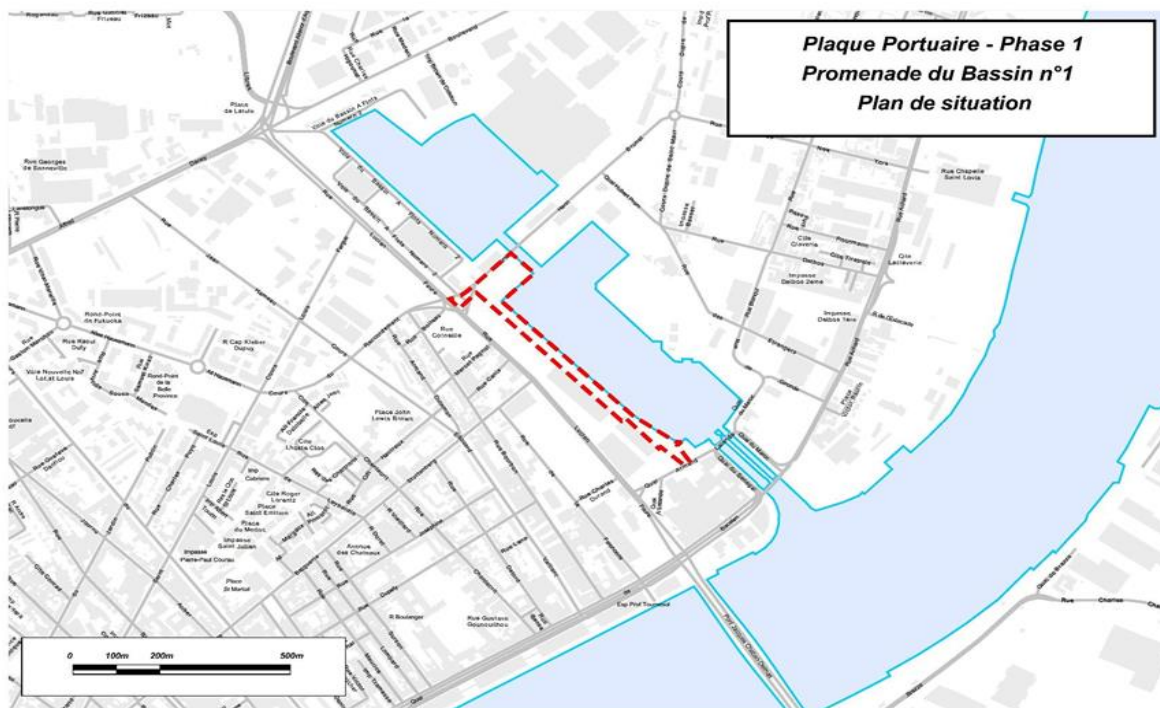
Plan d'aménagement d'ensemble (PAE) des Bassins à flot - Aménagement de la plaque portuaire-promenade du bassin n°1

Confirmation de décision de faire

LOCALISATION DU PROJET :

La plaque portuaire se situe dans le quartier 1, sur le territoire de la commune de Bordeaux, dans le quartier des bassins à flot. Elle fera l'objet de plusieurs tranches de travaux.

La première partie à aménager est comprise entre le bassin n°1 et la limite des nouvelles constructions situées entre le cours Henri Brunet et le quai Armand Lalande.



DESCRIPTIF DU PROJET

L'aménagement de la plaque portuaire concerne l'ensemble des espaces publics situés autour des bassins à flot, et doit permettre à terme d'effectuer le tour des bassins à pied, de créer une animation autour des bassins et de tisser un lien entre les quartiers des Chartrons, de Bacalan et les quais rive gauche.

La première phase comprend la requalification des espaces publics de la promenade n°1 de la plaque portuaire le long du bassin n°1 et une partie de l'esplanade du Pertuis.

Ces travaux concernent une surface de 24 510m². Ils consistent en la dépose et la repose de pavés autobloquants, la mise en place de pavés en granit (bruts et sciés), la réalisation de béton balayé et béton bouchardé, la réalisation d'une esplanade en concassé de calcaire, la réalisation d'espaces verts et plantations d'arbres, la mise en place de mobiliers de confort, de service et d'agrément, de sanitaires, de mâts d'éclairage, ainsi que la mise en lumière de la grue Wellmann. Le projet prévoit également la réalisation de réseaux d'assainissement, de fibre optique, d'arrosage, de réseaux électriques et pour la vidéosurveillance. Des échelles et des bouées seront installées en complément.

30 % du financement sont assurés par les participations versées par les promoteurs dans le cadre du PAE, 70 % par des financements Métropole (dont 20% de FIC) et Ville selon les compétences respectives.

VILLE DE BORDAIGNE
PAU en Intercom 100%
 Validation des espaces publics de la commune

PRO Promotion n°1
Plan n°2.1
PLAN BASSE
 Date: 10/08/2023

LEGende

- 1. Bassin
- 2. Bassin
- 3. Bassin
- 4. Bassin
- 5. Bassin
- 6. Bassin
- 7. Bassin
- 8. Bassin
- 9. Bassin
- 10. Bassin
- 11. Bassin
- 12. Bassin
- 13. Bassin
- 14. Bassin
- 15. Bassin
- 16. Bassin
- 17. Bassin
- 18. Bassin
- 19. Bassin
- 20. Bassin
- 21. Bassin
- 22. Bassin
- 23. Bassin
- 24. Bassin
- 25. Bassin
- 26. Bassin
- 27. Bassin
- 28. Bassin
- 29. Bassin
- 30. Bassin
- 31. Bassin
- 32. Bassin
- 33. Bassin
- 34. Bassin
- 35. Bassin
- 36. Bassin
- 37. Bassin
- 38. Bassin
- 39. Bassin
- 40. Bassin
- 41. Bassin
- 42. Bassin
- 43. Bassin
- 44. Bassin
- 45. Bassin
- 46. Bassin
- 47. Bassin
- 48. Bassin
- 49. Bassin
- 50. Bassin
- 51. Bassin
- 52. Bassin
- 53. Bassin
- 54. Bassin
- 55. Bassin
- 56. Bassin
- 57. Bassin
- 58. Bassin
- 59. Bassin
- 60. Bassin
- 61. Bassin
- 62. Bassin
- 63. Bassin
- 64. Bassin
- 65. Bassin
- 66. Bassin
- 67. Bassin
- 68. Bassin
- 69. Bassin
- 70. Bassin
- 71. Bassin
- 72. Bassin
- 73. Bassin
- 74. Bassin
- 75. Bassin
- 76. Bassin
- 77. Bassin
- 78. Bassin
- 79. Bassin
- 80. Bassin
- 81. Bassin
- 82. Bassin
- 83. Bassin
- 84. Bassin
- 85. Bassin
- 86. Bassin
- 87. Bassin
- 88. Bassin
- 89. Bassin
- 90. Bassin
- 91. Bassin
- 92. Bassin
- 93. Bassin
- 94. Bassin
- 95. Bassin
- 96. Bassin
- 97. Bassin
- 98. Bassin
- 99. Bassin
- 100. Bassin

PRO Promotion n°1
Plan n°2.1
PLAN BASSE
 Date: 10/08/2023

IMPUTATION BUDGETAIRE : 05P075O002
Nature analytique 23151 pour 5 340 428 € TTC